

## ***Scolarisation des moins de trois ans : témoignages de directeurs***

*Au bout d'un an de pratique, le groupe des directrices ayant participé au stage « La scolarisation des élèves de moins de trois ans » organisé par la mission maternelle de Charente-Maritime au cours de l'année 2013-2014 nous soumet ses réflexions :*

Quels changements provoque la mise en place dans l'école d'une classe dédiée aux élèves de moins de trois ans ?

- cela accentue le travail en équipe : il est nécessaire de trouver des solutions pour :
  - s'adapter aux questions matérielles et organisationnelles liées à l'accueil des deux ans : *salle de motricité, partage des lieux de l'école, répartition dans la journée et la semaine, temps de repas et de sieste...*
  - remettre en question la gestion du temps et de l'espace de toute l'école et au sein de chaque classe,
  - créer un coin parents dans les classes et/ou dans l'école,
  - organiser la sieste pour répondre aux besoins de chaque âge,
  - prévoir temps plus important pour les inscriptions ([cf. Charte de scolarisation des moins de trois ans en Charente-Maritime](#))....
  
- des changements s'opèrent au fur et à mesure de l'année (ex: organisation de la progression des activités en salle de jeux.)
  
- Les échanges avec l'enseignante des TPS modifient aussi notre pratique enseignante personnelle : on va moins vite, on se nourrit des expériences auprès des TPS pour adapter notre enseignement auprès des plus grands.

Qu'allez-vous modifier à la prochaine rentrée dans la prise en charge de ces TPS ?

- Le conseil des maîtres doit tenir compte pour la composition des classes du devenir de ces élèves qui feront 4 ans de maternelle : doit-on mettre ces TPS qui deviennent des PS avec des PS/MS ou dans une classe avec des PS jamais scolarisés ?
- De par le recrutement inter-secteur de ces dispositifs, il est nécessaire de prévoir un travail de liaison avec les autres écoles du secteur qui accueilleront ces élèves.

Qu'est ce que nous aimerions voir évoluer dans les autres classes ?

- Enrichir (mobiliier, équipement) les espaces symboliques
- Faire progresser le suivi individualisé en poursuivant le travail engagé en TPS.
- Mutualiser les jeux.